

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 11 décembre 2019

Un partenariat au service de la santé dans le Doubs Central

L'Agence Régionale de Santé, le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Doubs Central et leurs partenaires se sont engagés dans un contrat local de santé (CLS) pour les 5 ans à venir, mercredi 11 décembre, à Baume-les-Dames.

Un premier contrat local de santé a été signé officiellement ce mercredi 11 décembre à Baume-les-Dames entre l'ARS Bourgogne Franche-Comté et le PETR Doubs Central.

Les actions programmées se fondent sur un diagnostic établi entre les parties prenantes concernant aussi bien l'offre de soins ambulatoires ou en établissements de santé, la prévention, le champ médico-social ou le domaine de la santé-environnement (enquêtes en ligne, entretiens, études statistiques mais aussi consultation citoyenne auprès de 4 « focus groupes » à l'Isle-sur-le-Doubs, Rougemont, Sancey-le-Grand et Baume-les-Dames).

A la clé, plusieurs axes de travail ont été identifiés : la démographie médicale, l'amélioration des collaborations entre professionnels de santé, l'impact de l'environnement sur la santé et la prévention, en particulier dans les domaines de la santé mentale, en direction de la jeunesse mais aussi des personnes âgées ou en situation de handicap.

Des actions illustrent déjà très concrètement le contrat local de santé pour :

Favoriser l'installation des jeunes médecins

Des soirées d'information à destination des internes sont organisées deux fois par an pour améliorer la lisibilité des offres d'installation et des aides proposées par l'Assurance maladie. Ces temps de rencontres conviviaux entre futurs médecins, professionnels de santé exerçant sur le territoire, élus et représentants de l'ARS créent une dynamique de proximité. Le travail autour de la démographie médicale passe également par l'accompagnement des professionnels de santé et des élus dans leurs démarches pour attirer de nouveaux médecins.

Faciliter les coopérations entre professionnels de santé

Cette thématique sera notamment abordée dans le cadre des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

Dans le Doubs Central, l'exercice coordonné est déjà un point fort, avec trois maisons de santé pluri-professionnelles et des organisations novatrices comme par exemple la possibilité en cas de consultation non programmée de disposer d'un « coupe-file » pour bénéficier d'une radiographie ou d'une prise de sang en urgence.

Un projet de développement de cabinets secondaires, pour renforcer l'offre médicale à l'échelle de la Communauté de communes Sancey - Belleherbe est également en cours.

Agir sur les facteurs liés à l'environnement

Cet axe du contrat local de santé traite notamment les questions d'habitat insalubre, de qualité de l'air (intérieur et extérieur), d'ambrosie et de maladies vectorielles à tiques comme la maladie de Lyme. La programmation des actions reste à définir.

Fin d'année 2018-début 2019 une campagne de mesure du radon, gaz radioactif ayant des effets sur la santé à long terme a été conduite au sein d'habitats particuliers. Non moins de 185 kits de mesure ont été distribués.

Une attention toute particulière est portée aux ménages dont le domicile affichait des résultats supérieurs à la moyenne à l'issue de ces mesures.

Un accompagnement individualisé par l'ADIL (association départementale d'information sur le logement) du Doubs, le Pôle Energie de Bourgogne-Franche-Comté, la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg et l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) leur a été proposé.

Prévenir dès le plus jeune âge

Le Doubs Central déploie le Pass'Santé Jeunes, un programme spécialement consacré aux 8-18 ans en Bourgogne-Franche-Comté (et qui s'appuie en particulier sur un site web accessible à tous : <http://www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org/>).

Des ateliers d'échanges de bonnes pratiques permettent aux professionnels intervenants auprès de cette population d'enfants et adolescents de mettre en commun les méthodes qu'ils emploient pour aborder des sujets spécifiques comme les écrans ou les addictions...

Les signataires du contrat local de santé

Le CLS est signé entre l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, le PETR Doubs Central, la Préfecture du Doubs, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil départemental du Doubs, l'Education nationale, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Doubs et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Franche-Comté.

Zoom sur le PETR Doubs Central

Le PETR fédère 3 communautés de communes du Doubs :

- Communauté de Communes Doubs Baumoises
- Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes
- Communauté de Communes Pays de Sancey-Belleherbe.

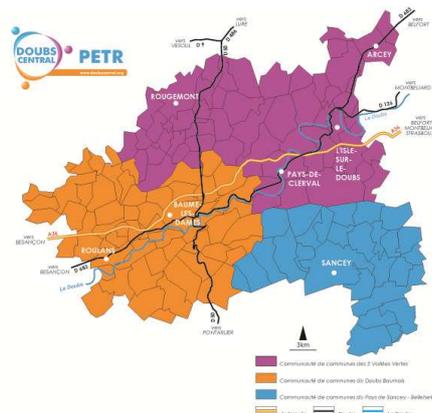
Ce territoire est situé entre deux grands pôles d'attractivité : Besançon et Montbéliard.

Les 142 communes qui le composent sont réparties sur près de 1 000 km².

Bourgs centres : Baume- les-Dames, Clerval, Rougemont, L'Isle sur le Doubs et Sancey.

Du point de vue démographique, le PETR compte près de 39 000 habitants.

La densité moyenne s'établit à 39,3 habitants par km².



Contact Presse :
Lauranne Cournault
Tél. : 03 80 41 99 94

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
Tél. : 0808 807 107 - Site : www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr